



MAIRIE LES MARCHES

CHEF LIEU - 73800 LES MARCHES
Tél : 04.79.28.12.82 - Fax : 04.79.28.19.14
mairielesmarches@wanadoo.fr
www.lesmarches.fr

ENQUETE PUBLIQUE

POUR CESSION DE LA VOIRIE ET DES ESPACES COMMUNS DES TROIS LOTISSEMENTS : L'OREE DU PENET - LES TERRASSES DE BELLEDONNE – LE VILLAGE DE LA VIEILLE DOUANE

Les pièces du dossier ainsi que le registre d'enquête publique seront déposés à la mairie pendant quinze jours consécutifs du **lundi 18 janvier 2010 au lundi 1^{er} février 2010 inclus** afin que chacun puisse en prendre connaissance de 8h00 à 12h00 (lundi, mardi, mercredi et jeudi) et de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00 le vendredi (sauf jours fériés) et de faire enregistrer ses observations éventuelles.

M. Jacques BARRAL, Géomètre-Expert D.P.L.G, est désigné comme commissaire-enquêteur.

Il se tiendra à la disposition du public à la mairie **le lundi 1^{er} février 2010 de 9h00 à 12h00.**

Les observations formulées par écrit peuvent lui être adressées par la poste à la mairie et non à son domicile personnel, mais de manière qu'elles puissent lui parvenir avant la clôture de l'enquête.

APPEL AUX BENEVOLES

La commune de Les Marches est à la recherche de personnes bénévoles compétentes susceptibles d'apporter une aide éducative en particulier pour :

- **L'aide aux devoirs**

Proposer aux enfants des écoles qui le souhaitent, une aide aux devoirs le mercredi (compréhension des consignes, aide à la lecture, faire réciter...)

- **L'informatique (Espace Public Numérique – EPN)**

Public visé : enfants et adultes

Vous avez des compétences en informatique (découvrir l'ordinateur, communication via internet, bureautique, photos...) et souhaitez les faire partager ? Vous avez un peu de temps le mercredi ?

Un appel est lancé aux personnes de tous âges pouvant consacrer un peu de leur temps, pour accompagner les enfants dans leurs devoirs et/ou pour faire de l'initiation à l'informatique.

Cette démarche volontariste permettrait à chacun d'apporter son soutien à la vie de notre commune.

Les personnes intéressées peuvent s'adresser en mairie
auprès de Gérard VEILLET, maire-adjoint aux affaires scolaires et à l'information/communication/EPN



TSVP